



Cher(e)s Bonimontain(e)s,

Je reviens vers vous pour vous donner à nouveau quelques informations concernant la vie de la cité au 33^e jour de confinement imposé dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Covid-19.

Tout d'abord, le confinement a été très bien respecté dans la commune, chacune et chacun d'entre vous y ayant mis du sien. Notre policier municipal et les gendarmes, qui ont pu vous contrôler lors de vos déplacements, en témoignent unanimement. Je vous remercie pour ce comportement citoyen. Il est vrai que nous avons la chance d'être particulièrement « gâtés » par un environnement exceptionnel, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour des millions de Français.

La maison municipale continue de fonctionner en télétravail et à faible régime.

Les services municipaux mis en place pour l'accueil des enfants de soignants ont bien fonctionné ces dernières semaines avec peu d'enfants, tant à la crèche qu'à l'école du Tartaix. Nous essayons sur place de faire respecter les règles d'éloignement mais c'est physiquement et surtout psychologiquement quasiment impossible pour les enfants, surtout pour les plus jeunes !

J'ai sollicité et obtenu du préfet une ouverture des jardins familiaux et des vergers associatifs. Les deux AMAP de Montbonnot ont rouvert. La ferme communale en a fait de même avec la vente de légumes à la ferme ; changement de nom pour le GAEC devenu « Jamais sans mes bottes ». La plupart des commerces alimentaires ont continué de fonctionner avec la mise en place de mesures d'éloignement bien matérialisées et globalement bien respectées.

Le magasin de fruits et légumes de la place Michel Geindre vient de rouvrir avec un changement de propriétaire. Les camions de pizzas sont également de nouveau en place.

Nos services médicaux fonctionnent au mieux : la pharmacie joue complètement son rôle, coordonnant, entre autres, la distribution de masques chirurgicaux aux professionnels de santé de notre commune. L'EPHAD Lucie Pellat, qui accueille plus de 70 résidents dont de nombreux Bonimontains ou des parents de Bonimontains, fait face à la crise avec professionnalisme et détermination. Nous sommes en contact régulier avec cet établissement qui dépend du CCAS de la ville de Grenoble et avons démontré en gestes et dans les faits, notre solidarité avec son personnel et les résidents. Le confinement strict a pris fin ; des rencontres, des échanges sont organisés entre résidents et parents.

Pour le moment, à ma connaissance, plusieurs cas de Covid-19 se sont manifestés cliniquement dans la commune mais fort heureusement, pas de mortalité liée à l'épidémie.

Nombre d'entreprises de Montbonnot ont continué de travailler en mode réduit ou normalement, mais en télétravail. Dans le respect des règles sanitaires, plusieurs entreprises de BTP ont repris le travail lundi dernier.

Des commerces non alimentaires ayant dû fermer complètement, leur chiffre d'affaires est tombé à zéro. Nous veillons à ce qu'ils soient bien informés de toutes les aides mises en place par l'État. Vous pourrez pour certains d'entre eux – restaurant, coiffeur et fleuriste (liste non exhaustive) - leur acheter des bons d'achat s'ils viennent à s'inscrire sur une plate-forme dédiée www.gresicadeaux.fr.

Les déchetteries intercommunales vont ouvrir lundi prochain : ne vous précipitez pas !

Le confinement bien respecté a joué son rôle en s'opposant efficacement à la propagation galopante de l'épidémie. Notre ministre de la Santé a eu raison de le dire et de rappeler que des dizaines de milliers de vie avaient probablement été épargnées.

Va venir la période du dé-confinement progressif à partir du 11 mai. Nous devons la réussir pour permettre un redémarrage progressif de la société et de l'économie. Il faudra nous y appliquer individuellement et collectivement.

Collectivement, cela signifie pour nous, à l'échelle communale. Soyez assurés, chers concitoyens, que nous serons en responsabilité pour tout ce qui nous incombe :

- Ouverture progressive après le 11 mai de nos écoles maternelles et élémentaires et probablement peu après, celle de la Maison de la Petite Enfance qui devra se faire selon des modalités non encore formalisées.
- Nous mettons en place un groupe de travail avec les trois directeurs d'école pour préparer cette rentrée des classes inédite. Nous mobiliserons tous les moyens possibles pour être à la hauteur des enjeux en terme sanitaire et d'accompagnement de nos élèves sur les temps scolaires et périscolaires.
- Lors du dé-confinement, même si l'État ne veut pas nous le dire clairement, chacun devra se déplacer et travailler masqué. La société civile devra s'équiper demain de masques textiles dit « grand public », au moins deux par personne, lavables et donc réutilisables.
- La mise à disposition de ces masques à partir du 5 mai par l'État, des régions, des collectivités locales, des EPCI voire des communes, est un vrai feuilleton. Qui va les distribuer ? Collectivités locales, pharmacie, buraliste, autres commerces ? Gratuitement ou pas, en taille adulte ou en plusieurs tailles ? Tout se dit et tout va probablement se superposer et se télescoper. Dans ce contexte, nous avons pris nos responsabilités en souhaitant relayer et renforcer le bénévolat qui avait pu déjà se manifester de façon éparse dans la commune. Nous avons décidé – comme d'autres communes de taille très variée dont quelques-unes proches de Montbonnot – de faire fabriquer 3000 masques textile par des bénévoles de la commune selon des modalités que vous pouvez retrouver sur ce site. Je puis vous dire qu'à l'heure actuelle, 48 heures après l'appel sur nos médias, plus de 55 couturières se sont manifestées et que dès ce samedi matin, 400 masques ont été mis à disposition des bénévoles. Cette réponse nous rend optimiste, car elle est une manifestation des capacités de mobilisation du bénévolat dans la commune. Je remercie vivement toutes les couturières (il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes, j'en conviens !). Ces masques vont être distribués en mairie selon des modalités non encore définies.
- Les manifestations festives de juin et juillet organisées par la municipalité ou des associations sont toutes annulées.

Sachez, chers concitoyens, qu'en cette période difficile, l'exécutif réduit mis en place fonctionne régulièrement et efficacement. Je ne regrette pas en tant que « maire prolongé » d'être resté en responsabilité et de partager avec vous cette période difficile... probablement jusqu'en juin prochain. Bon courage à toutes et à tous. Soyez prudents mais aussi sereins et déterminés.

Cordialement vôtre,

Pierre Béguery

Montbonnot-Saint-Martin, le 25 avril 2020